



l'oxygène
à la source

N°154-24

AFFAIRES GENERALES – FOURNITURE DE MATERIELS ET LOGICIELS INFORMATIQUES ET PRESTATIONS DE MAINTENANCE ASSOCIEES – APPROBATION DU MARCHE

Nombre de membres en exercice : 21 Présents : 13 Représentés : 0 Quorum : 11

**Délibérations
du Bureau Syndical
Séance du 24 juin 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre juin à dix heures, le Bureau du Syndicat Mixte du Lac d'Annecy, dûment convoqué en date du 14 juin 2024, s'est réuni au siège du SILA, sous la présidence de Pierre BRUYERE. Mme Séverine MUGNIER est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND ANNECY

Mmes, MM. Franck BOGEY, Pierre BRUYERE, Fabienne GREBERT, Frédérique LARDET, Claire LEPAN, Christina MALAPLATE, Christian MARTINOD, Christian ROPHILLE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

M. Philippe PRUD'HOMME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE THONES

M. Pierre BARRUCAND

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

M. Guy DEMOLIS

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER ET USSES

Mme Séverine MUGNIER

COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE

M. Jean-Yves MÂCHARD

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES

MM. Michel BEAL, Anthony GRANGER, Patrick LECONTE, Didier SARDA, Gilles VIVIAN, Roland LOMBARD, Yohann TRANCHANT, Emmanuel GEORGES

PARTICIPAIENT EGALEMENT

Mmes et MM. Valérie GUICHARD, DGS, Pascale ABADIE, DGAS, Sonia PAPES, Directeur Financier, Justine BRAMM, Directeur Administration Générale, Armand PAVOUX, Directeur Ressources Humaines et Vie au Travail, William PERRIER, Directeur Exploitation Assainissement, Christophe VACHON, Directeur Etudes & Travaux, Damien ZANELLA, Directeur Environnement cycle de l'eau, Camille MARGUIGNOT, Service Assemblées Secrétariat.

AFFAIRES GENERALES – FOURNITURE DE MATERIELS ET LOGICIELS INFORMATIQUES ET PRESTATIONS DE MAINTENANCE ASSOCIEES – APPROBATION DU MARCHÉ

Exposé du Président,

En application de la délibération n° 057-24 du Bureau du 25 mars 2024, une consultation par voie d'appel d'offres a été lancée, en vue de la passation d'un accord-cadre multi-attributaire avec marchés subséquents ayant pour objet la fourniture de matériels et logiciels informatiques et prestations de maintenance associées.

Suites aux offres présentées supérieures à l'estimatif, conséquence de plusieurs facteurs extérieurs (conjoncture économique actuelle : hausse des coûts des licences, logiciels, frais de personnel...), la Commission d'appel d'offres du 24 juin 2024 a attribué le marché aux sociétés suivantes :

Titulaires	Montant € HT
SCRIBA SAS	285 524, 47 € HT
AVA6 INFRASTRUCTURE	334 397,42 € HT
MULTI GESTION SERVICES	323 960 € HT

Les membres du Bureau sont invités à :

1. prendre acte de l'attribution du marché susvisé ;
2. autoriser le Président à le signer, ainsi que toutes pièces afférentes au marché.

- A D O P T É -
à l'unanimité

Voix POUR : 13
Voix CONTRE : 0
Abstentions : 0
Non votants : 0

Par déléation,
Pascale ABADIE,
Directeur Général Adjoint des Services

Mme Séverine MUGNIER,
Secrétaire de séance




Acte reçu à la Préfecture

Le 27 JUIN 2024

Publié le - 1 JUIL. 2024

- 1 JUIL. 2024

Exécutoire le

Le Président

Pierre BRUYERE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président du SILA dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun BP 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication ou à compter de la réponse du SILA, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

